

RAPPORT MORAL 2020

Cette année 2020 aura donné du fil à retordre à la MJC. Ses salariés ont fait face à tant de problématiques, d'incertitudes, avec une disponibilité d'esprit sans faillir. Les techniciens d'activités ont joué le jeu. De même les bénévoles se sont impliqués. La MJC a démontré sa capacité d'adaptation, sa capacité à innover, à proposer des animations pour garder le lien avec les adhérents même s'il était distendu.

Une belle récompense fut la marque du soutien de nos adhérents. Ils n'ont majoritairement pas demandé le remboursement de la part des cotisations pour les séances non assurées au printemps 2020. De même pour la période du 2^{ème} confinement, seule une partie des adhérents a réclamé un remboursement

Ce fut une année fatigante et même usante pour tout le monde.

L'arrivée de la nouvelle équipe municipale pouvait nous inquiéter dans un premier temps mais la MJC a été rassurée du soutien de la ville. La reconnaissance des compétences dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de la culture est un volet important de ce soutien mais on sait qu'il faut travailler pour convaincre que les actions de la MJC sont au bénéfice des Rivois et du rayonnement de la ville. Le soutien financier nous conforte dans notre projet de développement Enfance-Jeunesse avec la création d'un poste de responsable de pôle afin de répondre aux attentes des publics notamment des 18-25 ans, mais aussi afin de construire une filière éducative 3-25 ans et d'assurer une cohésion et une optimisation du fonctionnement de l'équipe d'animation

Nous avons répondu présent quand la ville a sollicité la MJC pour l'aider à conserver l'agrément CAF du Centre Social. Ainsi Anne Commerçon a été mise à disposition sur le poste de directrice du Centre Social au 1^{er} décembre 2020. Depuis août 2020 des réunions ont permis d'aboutir à une délibération du Conseil Municipal le 26 novembre. Celle-ci lançait le projet de mutualisation MJC-CS, dans un premier temps transitoire, mais avec un travail de réflexion pour une mutualisation pérenne sous une forme à définir dans le cadre de ce projet.

Le partenariat avec la ville et le CCAS dans le cadre de la convention qui nous lie se concrétise dans le travail autour de la Jeunesse et de la culture. Il laisse augurer pour 2021 des relations de confiance réciproque notamment pour avancer également sur les questions de l'enfance, l'animation locale et réfléchir ensemble sur le projet de mutualisation. Pour mener à bien les projets en commun, il nous faut réussir à comprendre les enjeux, intérêts et attentes de chacun des partenaires sur chaque dossier qui nous lie, de manière à avancer ensemble et en bonne cohérence.

Le Conseil d'Administration